

Agrophyto 2030 présenté en toute discrétion

Dossier de rédaction de H2o
May 2024

Après avoir été mis en "pause" par le Premier ministre au début du mois de février dans un contexte de colère du monde agricole, le Plan Agrophyto 2030 a été dévoilé dans sa nouvelle mouture.

La stratégie gouvernementale qui devait être initialement présentée par Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Christophe Bachu, ministre de la Transition écologique et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture, a finalement été présentée par trois de leurs conseillers techniques respectifs. Une sobriété dans la forme qui contraste avec l'attente que nourrissait la présentation de cette nouvelle stratégie chez les acteurs du monde agricole et les associations environnementales. Au lendemain d'une annonce presque discrète, les observateurs de ces thématiques qualifient la nouvelle mouture du plan de "service minimum", et pour cause : avec une enveloppe annuelle de 20 millions d'euros annoncée pour épauler les collectivités dans le traitement de la pollution par les produits phytosanitaires, la préservation de la qualité de l'eau apparaît pour beaucoup d'entre eux sous-estimée en comparaison aux attentes formulées par les professionnels et les différents acteurs du monde agricole. Dans son ensemble, ce nouveau plan prévoit une enveloppe de 250 millions d'euros pour la recherche de solutions alternatives, tels que les produits de biocontrôle, et l'accompagnement des agriculteurs dans le changement de leurs pratiques. Présenté comme la mesure phare du plan, le changement de l'instrument de mesure des usages entrera quant à lui bien en vigueur : en lieu et place du Nodu, le HRI1, l'indicateur européen de risque harmonisé, fera désormais référence. Contrairement au système appliqué jusqu'à aujourd'hui, qui était calculé en hectares et divisait les quantités de substances actives vendues par leur dose de référence, le HRI1 est quant à lui un indice obtenu en multipliant les volumes de substances actives vendues par des "coefficient" destinés à refléter la dangerosité des différents pesticides, et ne tenant pas compte des doses d'application.

Agrophyto 2030